



RÈGLEMENT

(en date du 19/09/2022)

ENDURO VTT

Samedi 19 novembre 2022



Chaque participant à l'ENDURO ALL RIDE VTT LUBERON se doit de respecter scrupuleusement les principes et règlements suivants, sous peine d'être exclu de l'événement.

1 - FORMAT

L'ENDURO VTT ALL RIDE LUBERON, organisé le samedi 19 novembre 2022, au départ et à l'arrivée de l'Espace Gravière à Saint-Saturnin-lès-Apt (84490) dans le cadre de l'événement ALL RIDE VTT LUBERON, est une épreuve d'enduro VTT chronométrée qui se court en individuel sur une journée **et sans reconnaissance officielle du tracé.**

Cette compétition ne fait l'objet d'aucun titre ou de récompense particulière. Le chronométrage servira cependant à établir un classement final par catégories. Les 7 catégories sont les suivantes : Dames de 17 ans et plus, Cadets de 15 à 16 ans, Juniors de 17 à 18 ans, Hommes de 19 à 39 ans, Master 1 de 40 à 49 ans, Master 2, de 50 et plus, eBike Homme et Femme de 15 ans et plus.

2 - PARCOURS

Le parcours de l'Enduro se déroule en milieu naturel et est conçu pour proposer aux participants la possibilité de rouler sur des sections chronométrées de sentiers monotraces descendantes, alliant technique et physique, entrecoupées de liaisons à VTT à allure libre.

La distance totale de l'Enduro est de 30 km pour +/-1450 m, avec 6 spéciales descentes chronométrées.

Le tracé, sur un terrain calcaire assure une diversité d'obstacles et de franchissement, privilégiant les qualités propres à la discipline. Il revient donc à chaque pilote de veiller à ne pas surestimer ses capacités, maîtriser sa vitesse, sa trajectoire et son équilibre en toutes circonstances.

L'organisation se réserve le droit de mettre "hors-course" les participants retardataires ou n'ayant manifestement pas le niveau requis. Le tracé pourra être modifié à tout instant si l'organisation juge que certaines conditions viennent contrarier le parcours initial. Les organisateurs se réservent également le droit d'annuler la course en cas de force majeure.

L'ensemble du parcours de liaison de l'enduro est balisé mais reste ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements : **il est donc impératif de respecter le code de la route.**

Le balisage temporaire, réalisé uniquement à l'aide de rubalises et flèches provisoires, sera mis en place la veille. Le débalisage exhaustif sera effectué le jour même après le passage des serre-files (binômes VTT de l'organisation) et terminé si besoin le lendemain.

Les spéciales chronométrées seront matérialisées par des rubalises, des portes ou des couloirs de rubalise. Si un pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra prendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité et remettre en place la rubalise pour éviter que les participants suivants s'égarent.

Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise "hors course" du participant.

Des commissaires situés le long du parcours seront habilités à relever toute infraction au règlement.

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

Il est conseillé de bien prendre connaissance de la distance totale et du dénivelé annoncés au préalable de son inscription, puis de prendre connaissance du tracé de l'itinéraire sur le plan général affiché le matin du départ. L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de problèmes d'orientations et d'erreurs de suivies de balisage.

Voir dernières info sur Facebook [@Allridevttluberon](#)

Renseignements techniques complémentaires : 06 89 74 13 70

3 - SÉCURITÉ

Afin d'affronter sans dommage la technicité de certaines sections de sentiers (forte pente, cailloux, virages serrés, etc.), il est fortement conseillé de ne jamais surestimer ses capacités, de maîtriser sa vitesse, sa trajectoire et son équilibre, et ce en toutes circonstances.

ATTENTION, pour prendre le départ de chaque spéciale, il convient d'avoir tout son équipement individuel de protection obligatoire ! Tout manquement constaté au départ du château et au départ de chaque spéciale (contrôle du comité de course), entraînera une impossibilité de prendre le départ et la disqualification immédiate du pilote. **Voir article 7 - détails de l'équipement individuel de protection obligatoire.**

Il est également fortement conseillé d'embarquer dans son sac, une trousse de premiers secours, un téléphone portable, un nécessaire de réparation, une réserve d'eau et de nourriture en complément du ravito.

L'ensemble du parcours de liaison est ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements : il est donc impératif de respecter le code de la route. Tout écart constaté entraînera la radiation immédiate du pilote.

4 – SECOURS

Un poste de premier secours et un médecin seront mobilisés pour l'évènement.

Cependant, sur le parcours, lorsque l'urgence l'impose, il convient de composer directement **le 112** (ou 18) à partir de votre mobile ou à défaut de vous rapprocher d'une personne du staff posté sur le parcours et qui dispose d'un mobile opérationnel.

Tout participant faisant appel à un médecin ou à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions. En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptés. Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer aux urgences toute personne qu'elle juge inapte à terminer l'Enduro.

En cas de blessures, abandon ou autres problèmes, il est impératif de prévenir au plus vite l'organisation via le numéro de téléphone du staff Enduro au 06 89 74 13 70.

IMPORTANT ! Si pendant une spéciale le concurrent qui part devant vous est victime d'une mauvaise chute et que vous arrivez sur les lieux, veuillez-vous assurer de son état ! Si la personne est blessée merci de vous arrêter pour la protéger du concurrent suivant afin d'éviter le suraccident et de demander à ce concurrent de descendre prévenir le prochain poste ou l'arrivée afin si besoin d'alerter les secours et/ou stopper les départs. Si urgence n'attendez pas pour déclencher les secours en appelant le 112 ou le 18. Vous pouvez également alerter le staff au 06 89 74 13 70.

Tous les concurrents ayants portés assistance à une victime se verront attribuer un temps forfaitaire basé sur leur performance dans les autres spéciales avec une bonification (de 10 secondes).

Pensez que nous sommes là pour nous amuser, alors en cas d'observation d'un pilote en difficulté, appliquez le principe de solidarité.

5 - MESURE COVID

Conscient que ma participation à l'évènement doit se faire dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur, en tant que participant(e) du ALL RIDE VTT LUBERON 2022, je m'engage sur l'honneur à :

- Lire et approuver la Charte prévention Covid-19 lors de mon inscription en ligne préalable à l'évènement ;
- Respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique en vigueur ;
- Respecter strictement le règlement de l'évènement et les mesures mises en place par l'organisateur afin de minimiser les risques sanitaires ;
- Utiliser les gels hydroalcooliques mis à disposition sur la zone d'accueil et veiller à glisser mon propre masque dans mon sac avant de me rendre sur l'évènement ;

- Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus ;
- Consulter un médecin préalablement à ma participation si j'ai présenté le moindre symptôme lié au Covid-19 dans les jours précédant l'évènement ;
- Ne pas me présenter au départ, et accepter le refus de l'organisateur de me laisser participer, si je présente des symptômes de la Covid-19 ;
- Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir l'organisateur en cas de déclaration de la maladie après la course.

6 - GPS

Le parcours traverse des propriétés privées, avec l'accord des propriétaires. **Ainsi, chaque participant s'engage à ne pas revenir rouler sur les différents chemins privés après l'Enduro, ni à communiquer la trace GPS du tracé.** Il en va de la pérennité de l'évènement et de la libre circulation à VTT sur certains sentiers privés.

7 – VELO et VTTae

Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. **Sont autorisés à se présenter au départ de l'Enduro, les pilotes équipés de VTT dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.**

Les VTTae ou vélos à assistance électrique, en bon état et aux normes françaises, sont autorisés à participer à l'Enduro mais uniquement ceux ayant une coupure de l'assistance à 25 km/h. Chaque participant accepte de voir sa machine être contrôlée par l'organisation. ATTENTION, sur les liaisons, en toutes circonstances et pour le plaisir de chacun, les vélos musculaires restent prioritaires sur les VTTae.

8 – EQUIPEMENT INDIVIDUEL DE PROTECTION

Equipement obligatoire :

L'équipement individuel de protection obligatoire est composé d'un casque intégral (CE), d'une paire de gants longs, d'une paire de genouillères, d'une paire de coudières, d'une protection dorsale (CE) ou d'un sac à dos avec protection dorsale homologué (CE). Tout manquement constaté au départ de l'Enduro et au départ de chaque spéciale (contrôle du comité de course), entraînera une impossibilité de prendre le départ et la disqualification immédiate du pilote.

Equipement fortement conseillé :

- Au moins 1 chambre à air de rechange et un kit de réparation pour crevaison
- Une pompe
- Un multi outils ainsi qu'un dérive chaîne
- Bidon(s) ou sac à eau
- Couverture de survie
- Réserve alimentaire
- Une pièce d'identité
- Téléphone mobile fonctionnant sur le réseau français (mettre dans son répertoire les n° sécurité de l'organisation, garder son téléphone toujours allumé, ne pas masquer son numéro et ne pas oublier de partir avec une batterie chargée, voir une batterie externe si nécessaire).

9 - CAMÉRA EMBARQUÉE

L'utilisation des caméras embarquées sont autorisées, sous la seule responsabilité des participants, mais sous certaines conditions. Les pilotes sont chargés d'assurer la bonne fixation des caméras sur leur casque afin d'éviter tout danger. Les fixations en métal permanentes pour attacher les caméras au casque sont interdites. Les rubans adhésifs et les velcros sont autorisés. Le port de caméra sur le plastron est strictement interdit.

10 - DÉROULEMENT DE LA COURSE

Le départ (groupé) de l'espace Gravière à Saint-Saturnin-lès-Apt est fixé à 9h et se fera dans l'ordre des dossards. Ensuite, les départs de chaque spéciale se feront toutes les 30 secondes dans l'ordre d'arrivée des participants au pointage. Le premier départ de la spéciale 1 est prévue à 9h30 (compter une petite heure pour parcourir les 3.6 km et +360m qui séparent le départ de l'espace Gravière au départ de la spé 1). Chaque pilote sera équipé d'une puce permettant d'enregistrer sa performance sur chaque spéciale.

Lors des liaisons, les participants doivent obligatoirement respecter le code de la route (aucune priorité n'est donnée à la compétition d'Enduro).

Le comité de course se réserve le droit de modifier les horaires et conditions de départ à tout moment afin d'assurer l'équité et la sécurité des participants. En cas de changement, les participants en seront informés.

En cas d'abandon pendant une spéciale, le concurrent a la possibilité de participer aux autres spéciales. Le concurrent ne sera pas classé pour le classement de l'épreuve. Le concurrent doit signaler son abandon auprès du comité de course.

11 - ASSISTANCE

Les pilotes sont en autonomie totale sur l'ensemble du parcours. Seule l'entraide entre pilotes est autorisée en main d'œuvre et outils. Tout pilote ne respectant pas ces obligations se verra attribuer un temps de pénalité voire une mise hors course.

12 - CLASSEMENT & CATÉGORIES

Les vainqueurs dans les différentes catégories seront les participants ayant accompli l'intégralité des spéciales en un minimum de temps. Le classement de chaque catégorie s'effectuera en totalisant les temps de toutes les spéciales chronométrées effectuées. Le classement final sera affiché après l'arrivée de tous les participants.

Les catégories participantes sont les suivantes (seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie) :

- Dames, de 17 ans et plus
- Cadets, de 15 à 16 ans
- Juniors, de 17 à 18 ans
- Hommes, de 19 à 39 ans
- Master 1, de 40 à 49 ans
- Master 2, de 50 et plus.
- VTTae (catégorie unique)

13 - RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le classement devront être déposées immédiatement auprès de la direction de course.

14 - RAVITAILLEMENT & RESTAURATION

Le ravito en chemin est localisé après la spéciale 2, au km 13,7 (Chemin de Romanet).

Afin de parer à toute défaillance alimentaire éventuelle, un petit kit ravito sera remis à chaque participant est avant le départ effectif de l'Enduro. Le ravito final sera accessible jusqu'à 15h30.

15 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque participant doit respecter le bon tracé, rester sur les sentiers afin d'éviter l'érosion excessive des sols, l'écrasement de la flore et le dérangement de la faune sauvage.

Il convient également de ne rien jeter en chemin, de ramener ses déchets à l'arrivée et de les déposer dans les bacs sélectifs prévus à cet effet. Des poubelles sont à votre disposition aux différents ravitaillements. Tout participant pris sur le fait d'abandon de déchets pourra se voir exclu de l'Enduro.

L'Enduro traverse des sites naturels sensibles soumis à autorisation de passage délivrée par les autorités. Ne jamais oublier que la pérennité de l'événement dépend du comportement raisonné et responsable de chaque participant.

16 – RESPECT STRICT DES CONSIGNES PARKING ET CIRCULATION

Je respecte scrupuleusement les aires de stationnements indiqués (parking de La Gravière destiné aux participants). Je ne stationne pas sur les bas-côtés de la chaussée et je respecte le sens de circulation indiqué. Je roule à vitesse réduite, je pense à ne pas entraver les secours éventuels, ni le travail des agriculteurs, exploitants forestiers et autres. De mon comportement dépend l'avenir de l'évènement...

17 - DROIT A L'IMAGE

En participant à l'Enduro, chaque participant autorise l'organisateur et ses ayants droits à utiliser son image dans le cadre de la promotion de l'évènement, de la Destination Luberon et de la destination espace VTT Provence Luberon Lure®, en vue d'une exploitation sur des supports de communication et promotion online et offline. Et ce dans le monde entier et par tous les moyens connus à ce jour.

18 - RESPONSABILITÉ

Chaque participant est considéré en excursion personnelle, reconnaît ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique compétitive du VTT, et se doit d'être couvert par une assurance « individuelle accident » ou de vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.

Chaque participant est dans l'obligation de respecter le code de la route, le bon tracé, ainsi que les recommandations de l'organisateur. Il se doit également d'être pleinement conscient de la longueur et de la difficulté du parcours et doit donc être parfaitement entraîné pour cela. L'organisation se réserve le droit de mettre "hors-course" les participants retardataires ou n'ayant manifestement pas le niveau requis. Le tracé pourra être modifié à tout instant si l'organisation juge que certaines conditions viennent contrarier le parcours initial. Les organisateurs se réservent également le droit d'annuler la course en cas de force majeure. L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Cependant, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé par un participant à un autre participant ou tiers, ainsi qu'en cas de perte ou de vol des effets personnels.

19 – INSCRIPTION & TARIFS

Dans la limite totale de 200 participants, l'Enduro est ouvert à toutes et à tous les participants(es), licenciés à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) ou participants(es) justifiants d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins de trois ans, équipés d'un VTT ou VTT à assistance électrique (homologués et aux normes françaises en vigueur), à partir de 15 ans (cadets) pour les mineurs (autorisation parentale obligatoire pour tous les mineurs).

ATTENTION AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE LE MATIN MÊME !!

Inscription préalable et paiement en ligne sécurisé OBLIGATOIRES sur [CHRONOSPHERES.FR](https://www.chronospheres.fr)

Date limite d'inscriptions en ligne : mercredi 16 novembre à 23h59 (cad. 3 jours avant l'évènement).

Tarif Enduro : 30 € paiement en ligne exclusivement et dans la limite totale de 200 inscrits.

L'inscription comprend :

- 1 café premium au départ
- 1 pack ravitaillement solide (barres énergétiques) pour chaque participant au départ
- 1 point de ravitaillement liquide et solide après la spé 2 ;
- 1 boisson et un ravitaillement solide à l'arrivée ;
- les frais d'inscription compris sur la plateforme d'inscription [chronospheres.com](https://www.chronospheres.com)

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant à la découverte des faits.

Retrait des plaques pour l'Enduro :

- le matin même sur l'espace communal La Gravière, situé juste en contrebas du village de Saint-Saturnin-lès-Apt, samedi 19 novembre 2022, entre 7h30 et 8h45 max (départ groupé à 9h).

Documents obligatoires

Lors du retrait des plaques, chaque participant préalablement inscrit à l'Enduro CHRONOSPHERES.FR devra impérativement présenter (possibilités également de les déposer sur [CHRONOSPHERES.FR](https://www.chronospheres.fr)) :

- pour les licenciés FFC : sa licence en cours de validité mentionnant un certificat médical ;
- pour les pilotes étrangers : une pièce d'identité et une autorisation de courir à l'étranger ;
- pour les non licenciés FFC : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins de trois ans ;
- pour les mineurs (>15 ans seulement autorisé) : une autorisation parentale signée et datée.

BULLETIN INSCRIPTION **ENDURO** sur [CHRONOSPHERES.FR](https://www.chronospheres.fr)

En résumé, pour pouvoir prendre le départ de l'Enduro, chaque participant doit être en conformité avec les critères suivants :

- S'inscrire au préalable sur CHRONOSPHERES.FR (nombre de participants limité à 200).
- Présenter lors du retrait des plaques, sa licence en cours ou à défaut un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de VTT en compétition, puis d'une autorisation parentale signée et datée pour les mineurs (>15ans).
- S'assurer d'être couvert par une assurance « individuelle accident » ou vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.
- Respecter le code de la route, le bon tracé ainsi que les recommandations de l'organisateur.
- Respecter les gestes barrières et les règles sanitaires en vigueur (prévention Covid-19) ;
- S'engager à ne pas revenir rouler sur les différents chemins privés après l'Enduro, ni à communiquer la trace GPS du tracé.
- Être équipé d'un VTT ou VTTae en bon état et aux normes française (assistance max. à 25 km/h), porter son casque et tout l'équipement individuel de protection obligatoire (voir [article 7](#) du règlement), embarquer dans son sac une trousse de premiers secours, un téléphone portable, un nécessaire de réparation, une réserve d'eau et de nourriture en complément des ravitos disposés en chemin.
- Adopter un comportement "VTT durable et responsable".
- Lire, appliquer et respecter l'ensemble du règlement de l'Enduro All Ride VTT Luberon.

Précautions Covid-19 pour participer en toute sécurité

Pour la santé de tous, merci de respecter les gestes barrières pendant toute la durée de l'évènement
– cf. Charte prévention Covid*

* document en ligne sur [CHRONOSPHERES.FR](https://www.chronospheres.fr) lors de votre inscription préalable ; vous devrez certifier avoir "lu et approuvé" le Règlement de l'évènement et la Charte prévention Covid pour que votre inscription soit validée.





dessin © B. NICOLAS

En tant que vététiste responsable, sur le ALL RIDE j'adopte la Luberon attitude !

Je suis prudent... je respecte le code de la route ! Je suis courtois avec les piétons et les cavaliers, qui sont toujours prioritaires ; je les croise ou les dépasse avec précaution, quitte à m'arrêter si besoin.

Je suis cool et j'évite le 112 ! En toutes circonstances, je ne surestime pas mes capacités, je maîtrise ma vitesse, ma trajectoire et mon équilibre, puis j'attache toujours bien mon casque.

Je suis Covid vigilant ! Je respecte les gestes barrières et les règles de distanciation physique pour limiter la propagation de la Covid-19.

Bien vivre en roulant c'est possible ! Jamais je ne néglige ma préparation. J'utilise un équipement adapté et en bon état. Je ne pars jamais sans mon "fond de sac" !

Je me gare sur les parkings... comme en ville ! Je pense à ne pas entraver les secours éventuels, ni le travail des agriculteurs, exploitants forestier et autres.

On me laisse passer, alors respect ! Je ne sors pas des sentiers battus ! Je ne roule pas en dehors des sentiers et des pistes. Je respecte l'état des sentiers, je reste sur le bon tracé, je ne coupe pas les virages surtout si la pente est raide ou si le terrain est humide. Je suis toujours courtois avec les autres usagers et les propriétaires des lieux. Je ne diffuse pas la trace GPS des parcours.

Un déchet n'est heureux que dans une poubelle ! Je veille à bien ramporter avec moi tous mes déchets.

Pour me rendre au départ, je pense au covoiturage :

[Avignon-Vaucluse](#) ou [La Roue Verte](#)

Le territoire du **Parc naturel régional du Luberon** est un espace remarquablement riche et diversifié, qui malgré les efforts de protection et de gestion, reste très fragile. L'enjeu est de préserver ce patrimoine naturel et culturel reconnu mondialement par l'UNESCO (Réserve de Biosphère, Géoparc), tout en conservant une activité économique locale dynamique, respectueuse d'une demande sociale toujours plus forte, synonyme d'un espace naturel accueillant, véritable « poumon vert » des grandes agglomérations proches de notre territoire.

Ainsi à l'heure où les sports de nature représentent un enjeu économique et social très fort (1 français sur 3, soit plus de 25 millions de pratiquants en France, dont la moitié pratique dans des espaces protégés comme les parcs...), mais aussi un enjeu environnemental non négligeable, il convient de créer des synergies entre environnement de qualité et développement du territoire. Le ALL RIDE VTT LUBERON en est l'illustration.



Cet événement est l'évènement "phare" du tout nouvel **espace VTT-FFC Provence Luberon Lure®** qui couvre l'ensemble du territoire du **Parc naturel régional du Luberon** et de la **Réserve de Biosphère Luberon Lure**.

Cet évènement éco-responsable et durable, **labélisé Grande Traversée VTT de Vaucluse®** par le **Département de Vaucluse** vient mettre également un éclairage sur la **politique vélo du territoire** et sur la [Grande Traversée VTT de Vaucluse®](#)



Cet événement est également partenaire de



En savoir + L'espace VTT Provence Luberon Lure®

De tous niveaux et accessibles toute l'année, découvrez 63 itinéraires balisés sur plus de 1.000 km, 6 grands tours sur GPS et 2 grandes itinérances labélisées. Autant de parcours "prêts à rouler" pour explorer une terre historique et emblématique du VTT, pour vivre et comprendre cette nature protégée, les paysages emblématiques, les produits savoureux et la culture séculaire du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon Lure reconnue par l'UNESCO.



L'ensemble de l'offre VTT est en ligne sur :

- veloaloesirprovence.com
- [provence-a-velo](http://provence-a-velo.com)
- vtt.tourisme-alpes-haute-provence.com
- sitesvtt.ffc.fr
- [visugpx](http://visugpx.com) (saisir "provence luberon lure" dans le champs Auteur de l'onglet RECHERCHER)
- *et les offices de tourisme partenaires de l'espace VTT Provence Luberon Lure®*

